

ENS Paris-Saclay

Concours Cycle Master anglais, session 2023

Épreuve portant sur un dossier thématique en lien avec l'anglais de spécialité

Rapport du jury

Pour cette épreuve, les candidats doivent analyser un dossier constitué d'extraits d'articles de recherche en anglais de spécialité et en présenter une synthèse en français. La présentation est suivie d'un entretien. L'épreuve orale dure 45 minutes au total. En 2023, le jury a proposé deux sujets.

Un premier sujet invitait les candidats à s'intéresser aux études diachroniques des discours scientifiques (plus particulièrement médicaux), c'est-à-dire à l'observation de leurs évolutions au fil du temps. Le dossier montre que les fenêtres temporelles sont très variables, allant de plusieurs siècles à quelques décennies. Une première méthode d'analyse consiste à analyser la fréquence de certaines formes grammaticales comme la nominalisation ou le système référentiel dans les articles scientifiques (présence de citations, présence de références bibliographiques, etc.). Une autre méthode consiste à observer l'émergence des dictionnaires et des glossaires spécialisés. Les études diachroniques montrent que les évolutions du discours scientifique dépassent la question des choix éditoriaux pour rejoindre des problématiques d'ordre socio-historique, comme le développement de l'imprimerie ou celui de certains courants de pensée.

Le second sujet portait sur les aspects rhétoriques du discours universitaire. Le premier article développait les différents procédés rhétoriques mobilisés dans un genre universitaire nouveau, *Ma thèse en 180 secondes*, le deuxième proposait une étude de ce même genre suivant le cadre de *stance and engagement* et le dernier définissait ce cadre pour l'étude du discours universitaire au sens large. La question principale posée par le dossier est celle de l'intérêt d'approches rhétoriques pour caractériser un discours spécialisé, en particulier dans le domaine universitaire, dont l'un des enjeux est de remporter l'adhésion d'un lectorat ou d'un auditoire, qu'ils soient constitués de pairs ou de « non-spécialistes ».

Les candidats étaient invités à dégager les principaux enjeux scientifiques de la thématique traitée dans le dossier, à identifier les problèmes épistémologiques soulevés par celui-ci et à démontrer leur maîtrise des principaux concepts de l'anglais de spécialité. Cette consigne ne représente en aucun cas une proposition de plan pour la présentation.

Si la construction d'un plan et d'une problématique n'est pas requise, il est néanmoins important que la présentation soit structurée de manière non-linéaire, dans la mesure où suivre la progression des articles ne pourrait que conduire à des redites sur ce type de dossier. Une présentation bien organisée, suivant les thématiques principales dégagées par les candidats, conduira à des développements bien plus riches.

Les présentations gagnent également en clarté lorsqu'elles débutent par une introduction bien construite. Dans l'introduction, la lecture du titre des articles, de leurs auteurs ou de la revue d'où ils sont extraits n'est utile que si elle est suivie d'un commentaire éclairant le contenu du dossier. En revanche, l'introduction pourra utilement mentionner les thématiques principales du dossier et les axes selon lesquels la présentation s'organisera.

Le jury attend des candidats qu'ils ou elles soient capables de dégager les principales notions qui émergent dans les articles. Les candidats doivent donc s'en tenir au contenu du dossier. Si certaines comparaisons avec d'autres domaines spécialisés peuvent être utiles et éclairantes pour dégager les enjeux principaux des documents proposés, les candidats doivent absolument éviter de « plaquer » des connaissances relatives à d'autres domaines sur un dossier qui n'a qu'un rapport ténu avec celles-ci. Par ailleurs, tous les articles proposés dans les dossiers sont des articles de recherche : à moins que le dossier ne porte précisément sur le genre des articles de recherche, un développement sur la structure IMRAD est trop général et sera considéré comme hors sujet, dans la mesure où il ne permet pas d'éclairer le contenu du dossier.

Le jury attend des candidats qu'ils ou elles soient capables d'identifier les notions centrales en anglais de spécialité mentionnées dans le dossier. Ainsi, le dossier 1 portait sur les notions de diachronie, de genres scientifiques et de dictionnaires spécialisés. Dans le dossier 2, les notions de genre discursif, de rhétorique et l'opposition spécialiste/non-spécialiste étaient mentionnées explicitement.

D'autres notions abordées dans les dossiers, parfois de manière moins explicite, auraient pu servir de point d'entrée sur ces thématiques. Le premier dossier mentionne l'évolution et la structuration des domaines spécialisés à travers ses multiples discours. Le second dossier portait en partie sur les divergences en matière d'enjeux communicationnels entre genres oraux et genres écrits, mais aussi selon les disciplines concernées, ce qui invitait à s'interroger sur la façon dont ces enjeux sont pensés au sein des domaines spécialisés. Le jury a particulièrement apprécié les prestations des candidats qui ont été capables de dégager ces thématiques, centrales en anglais de spécialité et qui sous-tendaient clairement les dossiers proposés. Les candidats qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur les notions fondamentales de l'anglais de spécialité sont invités à consulter l'ouvrage de Jean-Louis Trouillon, intitulé *Approches de l'anglais de spécialité*, publié en 2011, ou encore, celui de Séverine Wozniak, *Approche ethnographique des langues spécialisées*, publié en 2019. Le site de la revue *ASp* [<https://journals.openedition.org/asp/>], et tout particulièrement son glossaire « L'anglais de spécialité en 30 mots » publié dans le numéro 84 (automne 2023), pourront également être utilement consultés pour mieux comprendre les notions centrales de ce champ disciplinaire.

Enfin, on ne saurait assez insister sur l'importance des qualités de communication des candidats. Les meilleures présentations s'inscrivent dans un registre soutenu, adapté à un contexte de concours et ont su se détacher des notes.

Lors de l'entretien, les questions ont porté sur des aspects du dossier qui auraient été mal compris ou laissés de côté dans la présentation, ou sur des éléments mentionnés lors de la présentation et que le jury souhaite approfondir. Les meilleurs entretiens sont ceux dans lesquels les candidats ont su s'appuyer sur les questions des membres du jury pour développer leur réflexion sur les enjeux soulevés par les dossiers.

Fait le 3 novembre 2023.

Mathilde Gaillard

Philippe Millot